

ÉCOLE Interroger dans la langue d'apprentissage plutôt qu'en français

Des épreuves adaptées pour les élèves en immersion ?

- Le CEB évalue en français des élèves qui suivent leur scolarité en néerlandais ou en anglais.
- Officieusement, il n'y a pas de différence sur les résultats.
- Des voix s'élèvent cependant pour créer des épreuves conformes à la langue d'apprentissage.

Mai 2012. Coup de fil paniqué d'une maman d'élève scolarisé en immersion néerlandais à une amie enseignante. Objet de la requête : des cours particuliers en urgence, et en français, pour revoir une série de notions de mathématique, d'histoire, de géographie... Coup de fil bien avisé : s'il maîtrise la matière dans la langue de Vondel, le gamin présente manifestement de grosses lacunes pour toute une série de notions dans celle de Molière. Son instituteur recruté en Flandre, si bien intentionné soit-il, avait manifestement oublié qu'en fin de cycle primaire, c'est en français qu'on évalue les connaissances.

Si l'histoire est vraie, il ne faut pas en faire une généralité. Dans leur immense majorité, les élèves en immersion arrivent très bien préparés à l'épreuve de fin de cycle primaire. La Fédération Wallonie-Bruxelles n'élaborant pas de statistique comparative, il est cependant difficile d'objecti-

ver l'éventuelle différence de performance entre les uns et les autres. Il reste dès lors à sonder le terrain, quand il veut bien parler.

Ainsi, à Brunehaut, un groupe politique local d'opposition se dit convaincu sur son blog d'un « *taux de réussite en baisse pour les élèves fréquentant l'immersion* », ce que conteste formellement un enseignant souhaitant conserver l'anonymat : « *Je travaille aussi avec des classes sans immersion. Je ne constate aucune différence.* »

Confirmation à Marche-en-Famenne avec Chantal Demoulin, directrice de l'institut Notre-Dame. « *Nous avons des classes en immersion - 50 % de cours en français pour 50 % de cours en néerlandais - et des classes tout à fait traditionnelles, je peux vous garantir que nous ne constatons aucune différence de résultats entre les deux. Nous n'organisons d'ailleurs pas de drill particulier pour préparer le CEB, sauf en géométrie, où quelques mots spécifiques sont révisés.* » Chantal Demoulin en profite pour couper les ailes à un canard : « *Nous scolarisons en immersion des élèves de tous niveaux. Par contre, la différence, c'est que ce choix est souvent celui des parents, un choix qu'ils assument : ils sont très attentifs à la scolarité de leurs enfants. On ne peut pas parler d'élite pour les jeunes en immersion mais d'élèves fort concentrés, stimulés par leurs parents. Y compris pour la préparation du CEB.* »

Cela étant, un peu partout en Fédération Wallonie-Bruxelles,

l'heure est aux synthèses - en français - pour les cours habituellement donnés en néerlandais ou en anglais. Un peu partout aussi se relance le débat de saison, jamais tranché par les autorités : le CEB doit-il s'adapter

aux élèves ou l'inverse ? « *Face à une épreuve comme celle-là, les élèves stressent car ils ont suivi leur scolarité dans une langue étrangère, il serait normal qu'on les évalue dans la langue de l'apprentissage* », lance un directeur d'école qui préfère rester anonyme. Peine perdue ? L'autre matin au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le ministre-président Rudy Demotte a entrouvert la porte : « *Pourquoi ne pourrait-on pas évaluer les élèves dans la langue qui a servi à l'apprentissage ? Est-il impossible de rédiger des évaluations externes d'un niveau similaire dans les langues d'immersion ?* », s'inter-

roge-t-il en réponse à une question de la députée MR Valérie De Bue. Il précise d'emblée : « *Il n'y a pas de raison de penser que c'est infaisable puisque les enseignants le font tout au long de l'année.* » Réaliste, il contextualise : « *Une autre question est de savoir si la Fédération Wallonie-Bruxelles a les moyens budgétaires et humains de faire rédiger des évaluations dans différentes langues.* » Ça, c'était le 31 mars dernier. Depuis, un nouvel assainissement budgétaire a permis à ceux qui en doutaient encore de trancher : la Fédération n'a effectivement pas, pour l'instant, les moyens nécessaires. ■

ÉRIC BURGRAFF

L'AVIS DU PROF

« Mieux vaut avoir de bons résultats »

Alexandra Carlier est une jeune professeure d'histoire à l'Athénée royal de Waterloo. Selon elle, les questions du CEB sont pertinentes mais restent basiques. « *L'accent n'est pas vraiment mis sur l'histoire dans les questionnaires. Quelques questions*

portent sur cette matière. Qui est donc abordée de manière succincte. Par ailleurs, les questions sont relativement basiques et assez simples. Un élève qui échouerait à ces questions risque d'avoir pas mal de difficultés dans le secondaire. Mais concrètement, dans la plupart des cas, les professeurs de primaire approfondissent davantage la matière tout au long de l'année. Les compétences des

enfants sont donc souvent meilleures que ce qui leur est effectivement demandé au terme de leur sixième primaire. Cela dépend par contre de l'école ; certains sont mieux préparés que d'autres en arrivant en première. De toute façon, nous sommes obligés de reprendre à zéro en première de manière à remettre tout le monde sur un pied d'égalité. »

TH.CA.

en Flandre Le test qui divise la majorité

En Flandre, les écoliers doivent obtenir leur « getuigschrift basisonderwijs », soit leur certificat de fin de primaire, avant d'entrer en secondaire. Mais il n'existe pas d'épreuve commune imposée à chacun. C'est le conseil de classe qui décide, de manière autonome, d'attribuer ou non le fameux papier à l'enfant, en se basant sur les données du dossier de l'élève.

L'idée d'une épreuve externe est toutefois abordée dans l'accord du gouvernement flamand 2014-2019 (majorité N-VA, Open VLD et CD&V). Noir sur blanc, on y trouve : « *Tous les élèves seront testés à la fin de l'enseignement primaire. Le but est de pouvoir donner un feedback dans le cadre d'un contrôle de qualité interne des écoles et de collecter des données sur le système.* » La proposition émane de l'enseignement secondaire, qui doit souvent composer avec des élèves aux niveaux très variés.

L'orientation est claire, mais la majorité se déchire sur les modalités. La ministre de l'Éducation Hilde Crevits (CD&V) se raccroche à l'accord de gouvernement qui évoque un « toolkit », soit un kit reprenant des propositions de tests et laissant de l'autonomie aux établissements.

« Chaque école assure le contrôle de la qualité de ses propres instruments, adaptés aux situations spécifiques et aux contextes locaux », écrit la ministre sur son site.

Sauf que. La N-VA réclame une épreuve unique pour tous les élèves. « *Nous ne pouvons comparer que les tests semblables* » avance Koen Daniëls, parlementaire. « *Si nous ne pouvons pas nous entendre au niveau flamand sur les compétences terminales de nos écoles, toute cette opération ne servira à rien.* »

Pour le moment, des épreuves sont organisées par les différents réseaux mais elles ne sont pas obligatoires. L'enseignement catholique (VSKO) – qui représente la grande majorité des établissements en Flandre – organise toujours des examens interdiocésains, comme cela se pratiquait par le passé côté francophone. « *Les écoles se prêtent au jeu, car cela leur permet de comparer leurs résultats à ceux des autres* », explique Willy Bombeek du service communication. Qui ajoute que son réseau est attaché à la liberté d'enseignement et à la création des épreuves. L'enseignement catholique s'oppose au caractère obligatoire du test. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT